



HAL
open science

CAGI - Centre d'analyse géopolitique et internationale

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une entité de recherche. CAGI - Centre d'analyse géopolitique et internationale. 2009, Université des Antilles. hceres-02032237

HAL Id: hceres-02032237

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02032237v1>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Unités de recherche

Rapport d'évaluation

Unité de recherche :

Centre d'Analyse Géopolitique et Internationale -
CAGI

de l'Université des Antilles-Guyane



Juin 2009



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Unités de recherche

Rapport d'évaluation

Unité de recherche :

Centre d'Analyse Géopolitique et Internationale -
CAGI

de l'Université des Antilles-Guyane

Le Président
de l'AERES

Jean-François Dhainaut

Section des unités
de recherche

Le Directeur

Pierre Glorieux

Juin 2009



Rapport d'évaluation



L'Unité de recherche :

Nom de l'unité : Centre d'Analyse Géopolitique et Internationale CAGI

Label demandé : EA

N° si renouvellement : 930

Nom du directeur : Fred RENO

Université ou école principale :

Université des Antilles-Guyane

Autres établissements et organismes de rattachement :

Date(s) de la visite :

20 mai 2009



Membres du comité d'évaluation

Président :

Mme Annie LAURENT, Université Lille 2

Experts :

M. Christian BIDEGARAY, Université de Nice

M. Michel GROSSETTI, Université de Toulouse Le Mirail

M. Bernard GRUNBERG, Université de Reims

M. Jean-Louis HALPERIN, ENS

M. Didier LAUSSEL, Université d'Aix-Marseille 2

M. Didier PORACCHIA, Université Paul Cézanne Aix-Marseille 3

M. Bertrand ROUGE, Université de Pau

Expert(s) représentant des comités d'évaluation des personnels (CNU, CoNRS, CSS INSERM, représentant INRA, INRIA, IRD.....) :

Observateurs

Délégués scientifique de l'AERES :

Mme Catherine SOFER

M. Pierre MULLER

Représentant de l'université ou école, établissement principal :

M. Maurice BURAC

Représentant(s) des organismes tutelles de l'unité :



Rapport d'évaluation

1 • Présentation succincte de l'unité

Il s'agit d'une équipe d'une dizaine d'enseignants-chercheurs juristes et politistes (2 membres de la section 01 du CNU, 2 de la 02, 3 de la 03, 2 de la 04), dont les trois HDR encadrent 9 doctorants. Un enseignant bénéficie d'une PEDR. Une thèse a été soutenue au cours de la période concernée. 9 des 10 membres déclarent des publications.

2 • Déroulement de l'évaluation

Mme Annie Laurent, souffrante, n'ayant pu participer à la visite, la présidence du comité a été assurée par M. Didier PORACCHIA. Le directeur et un autre membre de l'équipe ont accueilli le comité le mercredi 20 mai. Le directeur a présenté les activités du centre, après quoi le comité s'est entretenu avec chacun d'entre eux.

3 • Analyse globale de l'unité, de son évolution et de son positionnement local, régional et européen

Les recherches de l'équipe portent sur les systèmes institutionnels et communautaires, la protection de l'environnement, l'immigration et les relations entre l'union européenne et les Caraïbes.

L'audition du directeur ainsi que des membres de l'équipe d'enseignants-chercheurs a montré que le projet scientifique avait une cohérence certaine mais également a fait ressortir la faiblesse des moyens matériels (on peut dire l'indigence) et humains (numériques). C'est la raison pour laquelle il nous semble qu'un rapprochement avec le CRPLC pourrait être bénéfique pour les membres de l'équipe qui trouveraient dans une telle association les moyens de développer leurs recherches. On remarquera d'ailleurs que les membres de l'équipe du CAGI ne sont pas opposés à un tel schéma, certains nous faisant part de leur souhait d'une union avec le CRPLC.

Sur ce dernier point, on peut comprendre l'équilibre à réaliser, avec le soutien de l'Université Antilles-Guyane, entre l'UMR CRPLC (localisée en Martinique) et l'EA CAGI (localisée en Guadeloupe). On peut relever de manière positive la présence de deux membres du CAGI dans les équipes de recherche du CRPLC ainsi que la collaboration entre les deux laboratoires pour la constitution de bases de données (ce qui existe pour le projet Strabon relatif au patrimoine culturel de la Caraïbe ne pourrait-il pas être étendu au projet sur les constitutions ?).

Une des grandes forces du CAGI résulte dans une bonne articulation entre trois équipes d'histoire (du droit de l'esclavage, les trois enseignants-chercheurs qui en font partie publient régulièrement des travaux de qualité en associant recherches personnelles et projets collectifs), de droit (travaillant aussi sur l'administration locale et les relations avec l'Union européenne) et de science politique (s'intéressant à l'immigration et à la protection de l'environnement).

La présence de très nombreux « doublons » (administration locale, immigration, environnement, Europe, esclavage) entre les deux laboratoires est probablement inévitable ; toutefois, on peut regretter que la collaboration ne soit pas plus poussée et, par exemple, que le projet du CRPLC sur l'esclavage ne paraisse pas tenir compte des travaux réalisés dans ce domaine par le CAGI.



4 • Analyse de la vie de l'unité

Il faut noter les conditions matérielles difficiles auxquelles doit faire face le laboratoire. Le directeur du CAGI a ainsi fait visiter ses locaux : une seule pièce, dont la porte et le plafond sont défoncés, à la suite d'un cambriolage, pourtant déjà ancien.

5 • Conclusions

– Points forts :

Intérêt et pertinence des thématiques de recherche :

Une moyenne de (X) publications par chercheur et par an, dans une communauté scientifique où ce nombre peut être considéré comme satisfaisant compte tenu des conditions de travail.

– Points à améliorer :

Faiblesse des moyens humains et matériels.

– Recommandations :

Envisager un rapprochement avec le CRPLC. Les raisons menant à proposer cette évolution figurent dans l'analyse globale de l'unité. Compte tenu de la parcimonie des moyens affectés tant matériels qu'humains, on peut s'interroger sur l'intérêt de pérenniser des structures aussi peu dotées et redondantes.

Note de l'unité	Qualité scientifique et production	Rayonnement et attractivité, intégration dans l'environnement	Stratégie, gouvernance et vie du laboratoire	Appréciation du projet
C	B	B	C	C



Le Président de l'Université des
Antilles et de la Guyane

à

Monsieur Jean-François DHAINAUT
Président de l'AERES
AERES
20, rue de Vivienne
75 002 PARIS

Pointe-à-Pitre, le 29 octobre 2009

*Objet : Réponses au rapport du comité d'évaluation 2009
CAGI*

Monsieur le Président,

Je vous prie de trouver ci-joint la réponse à l'évaluation du Centre d'Analyse Géopolitique et Internationale.

Je n'ai pas d'observation particulière à formuler quant au courrier de Monsieur le Professeur Fred RENO, actuel Directeur de cette Unité de Recherche.

Je vous prie de croire, monsieur le Président, à l'assurance de mes salutations distinguées et les meilleures.

Pascal SAFEACHE



CAGI

Le Directeur

Fred RENO

fred.reno@univ-ag.fr

UNIVERSITE DES ANTILLES-GUYANE

CENTRE D'ANALYSE GEOPOLITIQUE ET INTERNATIONALE

Pointe-à-Pitre le 27 octobre 2009

Objet : Rapport préliminaire de l'AERES

Monsieur le Président de l'Université des
Antilles et de la Guyane
Campus de Fouillole
B.P. 250
97157 Pointe-à-Pitre

Monsieur le Président,

Suite au rapport préliminaire de l'AERES sur le Centre d'Analyse Géopolitique et Internationale (CAGI EA 930), nous souhaitons vous transmettre les observations suivantes :

1/ Concernant la faiblesse de nos moyens matériels et humains, le constat fait par l'AERES concerne d'une part les personnels administratifs et enseignants-chercheurs et d'autre part les locaux et le matériel informatique.

S'agissant des moyens humains nous compensons la défaillance de secrétariat par le dévouement de quelques collègues et de doctorants sans lesquels notre activité de recherche se déroulerait dans des conditions encore plus difficiles.

Le caractère pluridisciplinaire du CAGI a permis de réunir autour de projets fédérateurs politistes, juristes et historiens. De ce point de vue le CAGI a vocation à rassembler d'autres chercheurs notamment des juristes qui ne disposent pas de laboratoire sur le campus de Fouillole.

S'agissant des aspects matériels, les membres de l'AERES ont noté l'indigence de nos moyens.

Sur ce point notre situation est en passe d'évoluer favorablement.

La présence et la visibilité de notre centre dans la société locale ainsi que l'intérêt que suscite notre activité d'animation et de diffusion de la recherche ont amenés la ville de Pointe-à-Pitre à nous concéder un local sécurisé que nous occuperons dans le courant du second semestre. Ce qui limitera les risques de cambriolages et offrira de meilleures conditions de travail à nos collègues et aux étudiants.

2/ S'agissant du rapprochement avec le CRPLC, nous avons manifesté notre volonté de mettre en œuvre progressivement ce rapprochement.

Les directeurs du CRPLC et du CAGI ont déjà pris des initiatives dans ce sens en proposant de fusionner deux axes importants

- Les systèmes institutionnels et administratifs (CAGI)/ Gouvernants et gouvernance des Etats et territoires non indépendants de la Caraïbe (CRPLC)
- Les Relations entre l'Union européenne et les Caraïbes (CAGI)/ Les institutions internationales et communautaires de l'Europe, de la Caraïbe et des Amériques.

Notre collaboration prend également la forme de rencontre pour mutualiser nos moyens afin d'alimenter une banque de données du CRPLC sur la Caraïbe et un site internet (www.ocicar.org) financé par le programme Interreg sur la coopération et l'intégration régionale et réalisé par le CAGI.

Autre signe et manifestation d'une volonté de rapprochement, le CAGI a invité le CRPLC à prendre part au programme interuniversitaire de formation des diplomates et acteurs de la coopération régionale qu'il a élaboré en collaboration avec des collègues anglophones et hispanophones, l'Association des Etats de la Caraïbe et la fondation Funplode.

Vous souhaitant bonne réception, je vous prie d'agréer, monsieur le Président, l'expression de mes sentiments respectueux

Fred Reno